

FORMATIONS EN ALTERNANCE : PRÉREQUIS ET OBJECTIFS 2020-2021

FORMATIONS EN ALTERNANCE À L'ISO NANCY	PRÉPA OPTIQUE EN ALTERNANCE	BTS OL EN ALTERNANCE	LICENCE PROFESSIONNELLE D'OPTIQUE (LPO)
PRÉSENTATION DE LA FORMATION SUR LE SITE WWW.ISO.FR	https://bit.ly/2LhMxlf	https://bit.ly/2zxYi4f	https://bit.ly/2W00Pzd
PRÉREQUIS	Niveau BAC	Être titulaire d'un BAC	Être titulaire du BTS Opticien-Lunetier
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail, en effectuer le montage et les réparations, réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique. - Obtenir le titre professionnel de Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie et acquérir les compétences nécessaires pour la poursuite d'études en BTS Opticien-Lunetier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable d'effectuer un examen visuel, de déterminer et adapter l'équipement optimal adapté aux besoins du client, de procéder au montage et au contrôle l'équipement, diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie de détail. - Obtenir le diplôme du BTS opticien Lunetier afin d'exercer le métier d'Opticien-Lunetier (profession de santé réglementée) et donner les compétences nécessaires aux poursuites d'études afin d'accéder aux autres métiers de la vision. 	<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de procéder aux bilans visuels (amétropique, accommodatif et vision binoculaire), d'adapter des lentilles de contact souples et rigides, de répondre aux besoins visuels spécifiques des sujets atteints de basse vision. - Obtenir le diplôme de la Licence Professionnelle d'Optique et accroître les compétences de l'Opticien-Lunetier dans le domaine de la Santé Visuelle (Optométrie, Contactologie, Basse Vision et Sensibilisation aux Urgences Ophthalmiques).
DURÉE	552h sur 1 an	1350h sur 2 ans en contrat d'apprentissage	509h sur 1 ou 2 ans
MODALITÉS D'ACCÈS	Admission sur Dossier et Entretien	Admission sur Dossier et Entretien	Admission sur Dossier
DÉLAIS D'ACCÈS	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ	Pour toutes demandes d'informations, l'ISO vous répond sous 48h environ
TARIFS	<p>Contrat d'Apprentissage : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise.</p> <p>Pour information, le coût de la formation s'élève à 7700€</p>	<p>Contrat d'Apprentissage : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise.</p> <p>Pour information, le coût de la formation s'élève à 14000€</p>	<p>Contrat de Professionnalisation : Aucun frais de scolarité n'est demandé à l'étudiant, l'intégralité du coût de la formation étant prise en charge par l'entreprise.</p> <p>Pour information, le coût de la formation s'élève à 6120€</p>
MÉTHODES MOBILISÉES	Une diversité pédagogique répartie entre Cours théoriques, TD, TP et Travaux Encadrés en effectif de classe réduit pour éloigner tout risque de décrochage ; Un accès pour tous au matériel nécessaire aux apprentissages professionnels ; Des enseignements dispensés par des professionnels de l'optique : Opticiens-Lunetiers, Opticiens-Optométristes, Collaborateurs en cabinet d'ophtalmologie...	Une diversité pédagogique répartie entre Cours théoriques, TD, TP et Travaux Encadrés en effectif de classe réduit pour éloigner tout risque de décrochage ; Un accès pour tous au matériel nécessaire aux apprentissages professionnels ; Des enseignements dispensés par des professionnels de l'optique : Opticiens-Lunetiers, Opticiens-Optométristes, Collaborateurs en cabinet d'ophtalmologie...	Une diversité pédagogique répartie entre Cours théoriques, TD et TP ; Des effectifs des classes réduits ; Un accès pour tous au matériel nécessaire à l'exercice de l'optométrie et de la contactologie. Des enseignements dispensés par des professionnels de l'optique : Maîtres de conférences, Opticiens-Optométristes, collaborateurs en cabinet d'ophtalmologie...
MODALITÉS D'ÉVALUATION	Afin de permettre aux stagiaires, comme aux enseignants, de connaître l'état d'acquisition des compétences et d'anticiper tout décrochage, des évaluations régulières sont organisées tout au long de la formation. Contrôles de connaissances, devoirs sur table hebdomadaires, évaluations pratiques, mise en situation d'examen semestrielle.	Afin de permettre aux stagiaires, comme aux enseignants, de connaître l'état d'acquisition des compétences et d'anticiper tout décrochage, des évaluations régulières sont organisées tout au long de la formation. Contrôles de connaissances, devoirs sur table hebdomadaires, évaluations pratiques, mise en situation d'examen semestrielle.	La Licence professionnelle d'Optique est obtenue par la validation d'un ensemble d'Unités d'Enseignement (UE) capitalisables. Les enseignements et/ou activités pédagogiques donnent lieu à des évaluations régulières (45 heures au total) lors d'examens partiels en contrôle continu au sein de l'ISO et d'un examen terminal en juin au sein de l'Université Paris-Saclay à Orsay. Ces évaluations prennent la forme de Questionnaires à Choix Simple (QCS), de Prises De Décisions écrites (PDD), de TP et d'une soutenance orale.
VALIDATION BLOCS COMPÉTENCES	La certification professionnelle de Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie est composée de 3 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment	Le BTS Opticien-Lunetier est composé de 10 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment	La Licence Professionnelle d'Optique est composée de 8 blocs de compétences pouvant être validés indépendamment
SUITE PARCOURS	BTS OL	LPO, BMO, BLC, autres : https://bit.ly/2Z4G4T1	Master des sciences de la vision, BMO, BLC, autres : https://bit.ly/3dzlQ7F
CONTACTS	isonancy@iso.fr	isonancy@iso.fr	isonancy@iso.fr